

**PAGES  
MANQUANTES**

LVDOVICO. NAZARIO. BEGIN.

EMINENTISSIMO.

ANTISTITI. QVEBECENSI.

CARDINALI. PRESBYTERO.

TITVLO. SANCTI. VITALIS.

QVI.

SACRVM. PVRPVRATORVM. COLLEGIVM.

HAC. IPSA. FAVSTA. DIE.

VIII. KALENDAS. JVNIAS.

HAVD. IMMERITO. INVEHITVR.

DOMINICIANI. SODALES.

PIETATIS. OBSEQVIA.

VOTAQVE.

OFFERVNT.

GRATVLAVNDI.

SANCTI-HYACINTHI, 25<sup>a</sup> MAII 1914.

LE ROSAIRE, JUIN 1914.

# LA PRATIQUE RELIGIEUSE

(Suite)

## III

### LA FOI ET LA PRATIQUE RELIGIEUSE.

---

La Pratique religieuse catholique, avons-nous dit, consiste dans l'ensemble des prières, des rites et des actes par lesquels nous professons extérieurement la vraie religion de Notre Seigneur Jésus-Christ et dont le mode d'exécution est déterminé par les lois positives de la sainte Eglise. De cette définition, nous avons conclu à la nécessité de la pratique religieuse, nécessité basée tout à la fois sur la loi positive elle-même, sur une loi de nature qui porte l'homme à extérioriser ses sentiments, enfin sur une loi de grâce qui rend sanctifiants et vivifiants les rites extérieurs de la religion, au point que nous ne pouvons nous passer de ceux-ci sans courir le risque d'anémier notre vie spirituelle et même de la ruiner. Mais voici que précisément pour rendre salutaire et efficace la pratique religieuse, le catholique a une part de dispositions intimes à y apporter. Le grand danger, ici, serait de s'imaginer que la pratique extérieure agit par elle-même et, pour ainsi dire, automatiquement ; qu'elle consiste dans un certain système de formalités auxquelles on se soumet matériellement, sans y faire entrer ni cœur ni conviction ; qu'elle n'a d'autre force d'action que celle de la vitesse acquise, de l'habitude, de la routine. Et voilà peut-être ce qui explique pourquoi tant de chrétiens, fidèles du reste à leurs devoirs religieux, n'en retirent ni profit, ni progrès. Que manque-t-il ? Il manque le moteur qui fait agir, le principe qui vient du dedans, l'esprit qui vivifie. Or le principe qui doit animer tous nos actes, et tout particulièrement nos actes religieux, c'est la foi ; l'esprit qui est appelé à vivifier toutes nos pratiques extérieures, c'est l'esprit de foi. Saint Paul affirme

cette doctrine quand il dit : *Le juste vit de la foi*. On entrevoit maintenant la question à traiter : les rapports de la foi et de la pratique religieuse, rapports de mutuelle influence et de secours réciproque, la foi agissant directement sur la pratique pour l'animer, la pratique réagissant sur la foi pour la soutenir. Disons en cet article comment la foi doit vivifier la pratique religieuse.

Les textes de l'Écriture, les décisions des Conciles, les enseignements de la théologie, les leçons de l'histoire privée des hommes et de l'histoire publique des sociétés prouvent avec la clarté de l'évidence que sans la foi il est impossible de plaire à Dieu. L'oracle solennel a été une fois promulgué et selon cet oracle seront jugées toutes les générations humaines : Celui qui croira sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné. Appuyé à cet oracle, l'Apôtre vient baser toute la doctrine de la justification sur la nécessité de la foi. Les Pères et les Docteurs, la tradition et la théologie suivent avec ensemble cette doctrine—et si rigoureusement qu'ils ne modifient même pas les termes qui l'expriment, jusqu'au jour où le Concile de Trente, résumant et concentrant en trois mots tout enseignement et toute tradition, affirme de la foi qu'elle est le commencement, et le fondement, et la racine de notre justification. La foi est donc nécessaire, comme il est nécessaire qu'il y ait un premier rang dans tout ordre de choses, et la foi tient le premier rang dans l'ordre de la justice ; la foi est nécessaire, comme il est nécessaire qu'un édifice repose sur ses bases, et la foi, base de la sainteté, en soutient tout l'édifice ; la foi est nécessaire, comme il est nécessaire à l'arbre d'avoir des racines pour produire les branches, les fleurs et les fruits, et la foi est cette racine de sanctification, enfoncée au plus intime de notre être, et qui produit les fleurs des vertus et les fruits des mérites.

Mais pourquoi insister davantage sur cette vérité première ? Notre pays n'a-t-il pas toujours placé la foi en tête de ses traditions et comme principe de toutes ses actions ? N'est-il pas né le même jour à la vie nationale et à la vie religieuse ? Le souffle de la foi, plus doux et plus fort que le souffle des vents, enflait les voiles des premiers découvreurs ; au grand mât brillait la lumière de l'espérance, et le gouvernail, dirigé par la main de la charité, plus sûre que la main du pilote, faisait pointer vers nos rivages le vaisseau de la

civilisation et du salut. Depuis lors, rien ne fut grand ici que par la foi ; rien n'a manqué non plus aux splendeurs dont la foi a coutume d'être auréolée : ni le sang des martyrs, ni le zèle des apôtres, ni la sainteté des pontifes, ni la vertu des vierges, ni l'héroïsme des défenseurs, ni la fécondité des œuvres, ni l'extension du nom chrétien, ni même la prospérité matérielle et la gloire nationale. Oh oui ! bénissez Dieu, vous tous qui ayant abordé au port de la vérité, échappez aux tempêtes et aux naufrages de l'esprit, et quand de cette terre ferme de la vérité où vous avez touché, vous regardez la mer et que vous la voyez furieuse, menaçant d'engloutir les vaisseaux qui la couvrent, les vaisseaux imprudents et attardés, les vaisseaux des prodiges, des curieux ou des lâches—sachez, en voyant la misère de vos frères et la grandeur du péril où ils sont, apprécier la sécurité que Dieu vous a faite et employez tout votre cœur à bénir Celui qui vous a fait si heureusement aborder. Jamais vous ne saurez tout ce que cette foi vous donne ; jamais vous ne saurez tous les maux dont cette foi vous délivre, et croyez-nous enfin, quand nous venons vous dire au nom de Dieu que nous représentons, au nom de votre pays que nous aimons, au nom de vos âmes que nous voulons sauver, que séparer notre nation de la foi, c'est voter sa déchéance et décréter sa mort.

Cependant, si nous nous demandons où en est à l'heure actuelle la foi catholique canadienne, pourrions-nous faire une réponse exempte d'inquiétude ? Sans doute, il ne faut point verser dans le pessimisme et pour ma part je n'aime point cette classe de critiques qui n'admettent rien de bon ni dans leur siècle ni dans leurs contemporains et qui trouvent à redire à tout. Mais il faut se garder aussi d'un optimisme naïf, qui en s'aveuglant sur les lacunes, ne pourra jamais y remédier. Or, dans le sujet qui nous occupe, affirmer que la foi est absente de notre pratique religieuse serait du pessimisme et de l'injustice ; soutenir que l'esprit de foi n'a pas diminué, serait de l'optimisme et de l'aveuglement. Oui, l'esprit de foi a subi un fléchissement, et ce fléchissement, bien des symptômes l'indiquent, comme aussi, bien des causes l'expliquent. Les symptômes ? Le principe d'autorité mis sans cesse en discussion, l'obéissance plus difficile, la soumission plus rare, les lois de la famille ébranlées, la peur de

la souffrance, l'horreur du sacrifice. Les causes ? L'erreur qui ronge la tête comme le cancer ronge les chairs,—le plaisir qui se répand comme un volcan répand sa lave brûlante pour tout dessécher et réduire en cendres,—les préoccupations terrestres des affaires et des spéculations—en voilà bien autant qu'il en faut pour expliquer l'amoindrissement, et dans certains cas la stérilité dont est frappé notre esprit de foi.

Dans ces conditions, que devient notre pratique religieuse ? N'est-elle point forcément, elle aussi, relâchée dans son exactitude, ralentie dans sa ferveur ? La prière jaillira-t-elle du cœur, ou ne sera-t-elle plus qu'un mouvement des lèvres ? La visite du dimanche à l'église restera-t-elle un acte de profond respect, ou sera-t-elle reléguée au rang des visites de cérémonie ? Si l'on se confesse, sera-ce avec le désir de se corriger, d'améliorer sa vie morale, ou bien faite avec précipitation et par manière d'acquit, cette confession sera-t-elle suivie de rechutes plus graves encore ? La loi de la pénitence, à supposer qu'on ne puisse pas toujours l'accomplir selon la rigueur de la lettre, du moins l'accomplira-t-on selon l'esprit ? Pour prendre un exemple, le carême apporte-il quelque mortification ou quelque retenue dans les distractions mondaines et les divertissements profanes ? On ne voit point que le mouvement du plaisir soit moins accentué, ni le tourbillon moins enveloppant. Ainsi peut-on craindre qu'il en soit sur toute la ligne, et la religion, en devenant une religion pour la forme, sera privée de ce qui fait sa grandeur, sa beauté, son mérite, je veux dire : la conviction.

La conviction vient de l'esprit de foi et je dirais volontiers que la conviction, c'est la foi en marche ; c'est aussi dans le cœur de l'homme, selon le mot du Père Lacordaire, le sommet des devoirs, des pensées, des affections ; elle est enfin la justice à son plus haut degré, la lumière dans toute sa splendeur, l'amour dans son plus pur et son plus ardent foyer.

De ces paroles, j'en retiens une qui me donne le premier élément de la conviction : la lumière. On dit que le grand poète allemand, Goëthe, vieillard de quatre-vingts ans, étendu sur son lit d'agonie, sentant son regard se fermer et son âme s'endormir, s'écriait avec désespoir : De la lumière, donnez-moi de la lumière. Le chrétien convaincu possède cette lumière, et avec elle, la certitude. Il ne doute pas : le doute doit logi-

quement conduire à l'inaction et à la mort. Il n'opine pas : l'opinion n'est pas de taille à créer une conviction, et quoi qu'en ait dit Pascal, ce n'est pas l'opinion qui est la reine du monde, c'est définitivement la conviction. Rien ne saurait prévaloir contre elle, car rien ne peut prévaloir contre la lumière, contre la vérité. Quand un homme en arrive à dire : Je suis certain — il creuse en lui la source de la plus grande force. Il devient personnel, personnel de cette sûre et puissante personnalité, qui est le privilège du chrétien convaincu et par laquelle il ne ment jamais à sa conscience, regardant le qu'en dira-t-on comme une lâcheté et le respect humain comme un esclavage, bravant les opinions des hommes pour défendre ce qu'il croit juste, sachant même sacrifier ses intérêts pour soutenir ce qu'il croit saint. Telle est la conviction chrétienne : elle est toute de lumière, toute de courage, toute d'indéfectibilité, toute de fidélité à soi-même et à Dieu. Remarquez ce mot qui est encore de Lacordaire : *être fidèle à soi-même*, c'est-à-dire, rester à vingt ans ce qu'on était au jour de sa première communion, à quarante ans ce qu'on était dans sa jeunesse, à soixante ans ce qu'on était dans son âge mûr, et sur le bord de la tombe ce qu'on était au début de la vie, toujours identique à soi-même, sans jouer dans une seule et même existence le rôle de plusieurs personnages successivement, quand ce n'est pas en même temps—sans dévier de la ligne que l'on s'est tracée,—sans jamais détacher les yeux du but que l'on poursuit.—sans jamais laisser arrêter sa course ni par les roses, ni par les épines,—sans jamais embourber ses pieds dans le limon des lâchetés, ni salir ses mains, ni entacher sa vie, ni souiller son cœur, oui, c'est bien là la puissance morale de l'homme et la vertu qui le fait grand.

Transportons maintenant cet esprit de conviction dans la pratique religieuse, et admirons les effets de grâce et de vertu qu'il produira en elle et par elle : effets de la prière récitée avec foi et confiance, du *Credo* amoureusement accepté par le cœur avant de monter jusqu'aux lèvres, du *Confiteor* dont le *mea culpa* retentit comme un son de salut au fond de la conscience pénitente, du *Pater* dont les formules divines ont redressé tant d'esprits égarés et consolé tant d'âmes abattues ;—effets de la messe dominicale entendue avec dévotion et avec émotion, de la messe paroissiale où se réunit la grande famille chrétienne pour recevoir du père et du pasteur la pa-

role de l'instruction ou le mot de l'avertissement, de la messe solennelle enfin, dont la splendeur cultuelle élève l'homme au-dessus de lui-même, lui faisant entendre de plus nobles sons et voir de plus chastes choses et respirer de plus agréables parfums ; —effets de la confession sincère et repentante qui relève pour tout de bon et qui convertit à jamais ; —effets de la communion fréquente et fervente, qui de jour en jour conduit une âme jusqu'aux sublimités de l'amour divin et la fixe, sereine et immuable, dans la possession de la grâce ; effets de la pénitence, de la pénitence matérielle accomplie selon toute la mesure compatible avec les forces physiques et les obligations d'état, de la pénitence spirituelle qui sait imposer aux sens un jeûne salulaire et au cœur les nécessaires abstinences, qui sait aussi mettre une sourdine aux instruments trop tapageurs du plaisir et un frein aux mouvements trop accélérés de la dissipation, qui sait enfin que la coupe où l'on boit l'épreuve a des bords amers, mais que si on la vide courageusement, on trouve le miel au fond et l'on n'en garde qu'un goût suave et parfumé.

La voilà maintenant, la véritable pratique religieuse, la pratique vivante, la pratique vivifiante, la pratique consolante, celle que la foi anime, celle que l'espérance pénètre, celle que la charité ennoblit et rend méritoire, celle qui vient de la conviction et qui fortifie ensuite toutes les autres convictions. Le mot du psaume devient profondément vrai : *J'ai cru, c'est pour cela que j'ai parlé* ; je crois, c'est pour cela que je prie, pour cela que j'adore, pour cela que je demande, pour cela que je tends les bras dans un élan de confiance et d'amour vers Celui qui ne confond point à jamais l'espoir et qui attend là haut, pour les récompenser, toutes les âmes sincères, généreuses, sacrifiées.

fr. H. HAGE, O. P.





## LE PAYS DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

---



OUT Canadien français qui visite les lieux saints regarde comme un devoir patriotique le pèlerinage d'Aïn Karim. On rapporte trop souvent les décevantes impressions mises à la mode par Pierre Loti. Le vrai n'existe-t il plus donc que dans les désenchantements ?

Autant que l'écheveau des traditions populaires permet de l'affirmer, Aïn Karim est la patrie de saint Jean-Baptiste. C'est là qu'on vénère, aujourd'hui, le souvenir du saint précurseur. Heureux qui peut parcourir seul, à pied ou tout au plus à dos d'âne, comme les gens du pays, les quatre ou cinq milles qui séparent Aïn Karim de Jérusalem ! Il est plus commode, sans doute, de se blottir au fond d'un coupé, à l'abri du soleil et de la fatigue, mais on n'y peut guère être sensible au charme discret du maigre plateau que traverse la route nouvelle. C'est par la simplicité des mœurs primitives qu'on se prépare à comprendre les primitives et éternelles beautés de ces vieilles terres qui ont vu s'épanouir la jeunesse de l'humanité naïve, avec qui Dieu communiquait dans des apparitions fréquentes.

\*

Le départ a quelque chose de pénible. On pénètre tout de suite au cœur des colonies juives qui depuis vingt ans forment comme une ceinture immonde autour de la ville sainte. Les habitations, construites à la hâte par les Rothschild et les Montefiore pour les Israélites en quête de patrie, ont toutes la même apparence de hangars convertis en demeures. Une nichée d'enfants pâles grouille dans chaque pièce ; les linges fanés pendent au treillis des fenêtres ; par les portes grandes ouvertes montent des odeurs confuses de vieilles hardes. Des gamins anémiés s'ébattent, joyeux, dans l'infinie variété des ordures. Les eaux qu'on lance, sans

façon, du haut des vérandas encombrées, alimentent de petits ruisseaux gras où resplendent des bandes de ciel bleu.

Au sortir de ces lamentables faubourgs, on quitte la route de Jaffa pour prendre à gauche le chemin blanc qui court droit vers le sud-ouest. Quelle différence d'aspect ! Les terres, d'un rouge éteint par la brûlure du soleil, déroulent les ondulations de leur nappe dans un vaste cercle de montagnes chauves. A la fin de juin, les moissons d'orge et de froment sont déjà battues et rentrées. Les chaumes décolorés couvrent de rubans mats la surface des champs déserts ; ils exhalent en mourant un parfum léger plus fin que celui des herbes fraîches. Pas un arbre pour animer la solitude du plateau pierreux, stérile pour des mois, jusqu'à la saison des pluies fécondantes. L'arête des monts sauvages compose l'immatérielle couronne de ce paysage aérien. Des mamelons isolés, dont le relief accuse la rousseur, s'élancent à la rencontre du ciel ardent. Au sud, Mar Elias, le couvent grec de saint Elie, profile, comme une gerbe glorieuse, dans un jaillissement de reflets, l'amas serré de ses murs jaunes ; plus loin, les plantations d'oliviers de Beth Jala apparaissent comme une écharpe gris-de-perle jetée sur le versant des collines. Au nord, Deir Yacin, petit bourg placé comme un nid d'aigle dans une enceinte de roches brunes, et Nébi Samouïl, le plus haut point de toute la Judée après Hébron dont le minaret neuf flamboie au dessus d'une mosquée antique ternie par la rouille des ans.

Par moment, on rencontre, dans la poussière soulevée, un beudet de petite taille qu'un sombre paysan pousse de son bâton pointu. L'un et l'autre portent à la vile des racines de vieux arbres morts. Des femmes suivent, bavardes, égrenant les piailleries et les rires. Leur corbeille de légumes sur la tête, elles vont d'un pas égal et rythmé, le buste immobile, fières des sonorités de leurs voix. A la vue de l'étranger, elles ramènent aussitôt devant leur figure le bord de leur voile flottant, ne laissant paraître que les clartés timides ou railleuses de leurs beaux yeux noirs.

Peu à peu, le charme de toutes ces choses très simples pénètre au fond de l'âme. La limpidité de l'air, la splendeur de la lumière, les alternances doucement nuancées des couleurs donnent l'impression d'un monde à part, ignoré jusqu'ici, où la beauté est faite de peu, la joie irrésistible et neuve, la

vie d'une pureté de rêve. On comprend les attitudes vaguement contemplatives des orientaux, assis, des heures durant, à l'ombre de leur cabane, le regard perdu dans le lointain Azur. Au sein des prodigalités d'un ciel magique qui enveloppe de tant de richesses les objets les plus ordinaires, comme la civilisation européenne paraît misérable ! Pourquoi de lourds raisonnements, lorsqu'on voit si vivement briller dans l'univers les vérités dont l'âme humaine a besoin ? Pourquoi les pénibles efforts, quand on jouit du silence, de la sérénité, de la paix, qui sont les éléments du bonheur ?

\*

Après avoir gravi, sous l'empire de cette perfide suggestion, la longue montée du Djébel Aley qui jusque-là avait retenu les regards du côté de l'ouest, on découvre l'un des panoramas enchanteurs de la Palestine. Droit devant soi, Kastal, colline abrupte, portant, haut dans les airs, les ruines d'un château-fort romain ; sur un cône bruni, Soba, grand village sans verdure, encerclé de puissantes murailles. Un peu vers la gauche, tout le versant de la chaîne de montagnes dont on occupe le faite, apparaît merveilleusement diapré sous l'averse des rayons d'or. La transparence de l'atmosphère rapproche étonnamment les distances. Les vallées se creusent et se tordent ; elles s'évasent ou se resserrent, gonflant l'ourlet mauve de leurs bords. Les bourgades pendent aux saillies des rochers nus qui s'inclinent et fuient vers la mer. La plaine d'en bas se révèle comme un large espace de nuance plus claire où nage une imperceptible brume ; par delà, les champs profonds de la Méditerranée tout en feu.

Dès qu'on a tourné dans la direction du sud, on aperçoit à ses pieds le village entier d'Aïn Karim. Les maisons, petits cubes légèrement roses, s'échelonnent parmi les coulées sombres des châtaigniers et des sycomores ; elles couvrent le penchant méridional d'une colline oblongue, au creux même de la vallée. La population est de 2500 habitants ; on n'y pourrait guère trouver plus de 400 chrétiens. Avant d'atteindre les premières habitations, la route en corniche décrit un double circuit sur le flanc escarpé de la montagne. L'œil plonge, avec volupté, dans la conque du sol rougeâtre, où le bourg est enfoui. La draperie légère des beaux vignobles qui l'entourent lui donne un air de gaieté fraîche. A mi-côte,

presqu'isolée dans un parterre de pétunias et d'asphodèles, la chapelle de la Visitation dresse sa façade mordorée. Elle marque le lieu béni où, selon la tradition, la Vierge Marie composa le *Magnificat*. A mesure qu'on descend, la brise plus chaude apporte des parfums d'hysope et de mimosas. Bientôt de clairs babillements, des cris de joie, des disputes amicales éclatent par jets intermittents. C'est le rassemblement des femmes d'Aïn Karim autour de la source jaillissante, surmontée d'une mosquée toute neuve. Nu pieds et court-vêtues, elles marchent sans crainte au milieu de l'eau qui s'épand. D'un geste rapide et gracieux, elles plongent leur amphore dans le grand bassin de pierres jaunies et la déposent sur la margelle. Puis fléchissant le genou sans courber le corps, de leurs deux bras cerclés d'anneaux bleus, elles la placent, par un seul mouvement, sur leur tête que protège une bande d'étoffe. Un fort coup de rein les relève aussitôt, et elles défilent, le poing sur la hanche, tandis que l'eau qui déborde en gouttelettes de la jarre trop pleine orne de diamants leur col et leur couronne de sequins.

Le couvent de Saint Jean, non loin de la source, a plutôt l'air d'une forteresse que d'un monastère, avec ses larges murs, ses fenêtres lourdement grillagées et sa porte très basse, soigneusement close. La contrée n'a pas toujours été sûre ; il fallait se protéger contre les attaques des musulmans. L'église est dissimulée à l'intérieur du cloître. La crypte de la Nativité, assez vaste mais sans lumière suffisante, forme, au dessous du sanctuaire, une chapelle souterraine autour de laquelle de jolis bas-reliefs en marbre blanc représentent la vie du saint précurseur. C'est ici que les pèlerins recueillis viennent prier, prosternés sur les dalles.

Le village d'Aïn Karim, bien qu'il soit rempli de souvenirs bibliques, n'offre rien d'absolument remarquable. La vue y est bornée de toutes parts ; aucune industrie ne s'y développe. Cependant les lignes pures des hauts sommets qui le dominant s'échappent en rayons de gloire. Les cimes embrasées lui communiquent le prestige de leurs teintes. Dans ce décor merveilleusement simple, le soleil amoureux le revêt d'une telle limpidité dorée que, du fond de la vallée où courent des senteurs d'aromates, il chante l'éternelle beauté de la nature.

\*

Tel est le radieux pays où s'écoula l'enfance de saint Jean-Baptiste. Quand, plus tard, il prêcha devant les foules enthousiastes, il ne craignit pas d'appeler " race de vipères " ceux qui s'abandonnent aux enivrements de ce monde. S'il faut compter pour rien les belles choses d'ici-bas, de quel prix doivent être celles d'en haut ? A coup sûr, elles valent la peine que nous fassions " de dignes fruits de repentance ".

fr. E. B. DESCHÈNES, O. P.

Nous donnons ici, pour nos lecteurs, la traduction française de l'épigraphe latine que l'on voit à la première page de ce numéro : A l'Eminentissime Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec, Cardinal Prêtre du Titre de Saint Vital qui en cet heureux jour du 25 mai mérite d'entrer dans le Sacré Collège des Cardinaux, les Fils de Saint Dominique offrent, avec leurs félicitations, les hommages de leur vénération et leurs vœux.



## CAS DE CONSCIENCE

---

### LES TROIS PORTES

---

“ Ma Fille, la cité de l'âme a plusieurs portes ; la première est la volonté qui est inexpugnable et garde toutes les autres ; la force que je lui ai donnée est le libre arbitre qui peut ouvrir ou fermer à qui lui plait et quand il veut. Les autres portes sont l'imagination et la sensibilité. Toutes les iniquités entrent par la porte principale de la volonté que nul ennemi de l'homme ne peut ouvrir par violence. Mais je permets que les autres portes soient attaquées et forcées par l'ennemi ; quelquefois, je permets au démon de susciter d'impurs fantômes dans votre imagination ; d'autres fois, il semble qu'il y ait révolte dans les sens de votre corps, même en voyant, en touchant, en entendant des choses saintes. Mais rien de tout cela ne donne la mort à l'homme. Je l'en préserve, à moins qu'il n'ouvre follement la porte de sa volonté.” Cette page est extraite du *Dialogue de Sainte Catherine de Sienne* et contient l'enseignement même de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La divine confiance eut lieu à une heure trouble où la sainte, en proie à des tentations humiliantes, se plaignait de l'abandon présumé de son Maître et déplorait “ le malheur de cette noble cité de l'âme si cruellement désolée.” Je me crois alors deux fois autorisé à appliquer cette lumineuse doctrine à un cas de conscience si fréquent dans la vie qu'il dégénère, chez certains individus, en un véritable état d'âme, je veux dire la “ mauvaise pensée.”

Mauvaise pensée : deux mots, deux erreurs. On ne saurait trouver d'expression plus impropre à désigner le phénomène naturel dont je prétends examiner les conséquences au point de vue moral. D'où vient cette expression ? Est-ce le parler populaire qui influença le langage des prédicateurs et confesseurs, ou vice versa ? Ne serait-ce pas plutôt, comme le prétendit naguère *L'Ami du Clergé*, la doctrine cartési-

enne, avec sa fausse conception du composé humain et sa théorie de l'imagination *faculté spirituelle*, qui amena les orthodoxes à décorer ainsi du nom de *pensées* des phénomènes de la partie sensible de notre être ? En tout cas, il me paraît opportun, sans vouloir entreprendre une incursion dans le domaine scientifique, d'établir en premier lieu que les soi-disant mauvaises pensées ne sont pas des *pensées* et ne sont pas *mauvaises*.

La pensée est une fonction d'ordre purement spirituel propre à Dieu, à l'ange et à l'âme raisonnable. Cette dernière à besoin, il est vrai, que les sens lui apportent des impressions tactiles, des couleurs, des odeurs et des sons, éléments matériels dont elle finira pas dégager l'impalpable idée ; mais cette dépendance objective n'enlève rien au caractère spirituel de la faculté et de son acte. Parce qu'un aide broya les couleurs et opéra certains mélanges, il ne s'ensuit pas que la conception du tableau et l'exécution artistique de l'œuvre ne soient attribuables au peintre en personne. En bonne philosophie, on n'a pas le droit de mettre sur le compte de l'intelligence les frustes opérations de la faculté imaginative, ni de cataloguer parmi les pensées humaines des fantasma communs à l'homme et à la brute.

En second lieu, les prétendues mauvaises pensées ne sont pas *mauvaises* par elles mêmes, mais *indifférentes*, c'est-à-dire pouvant fournir occasion de mérite ou prétexte à pécher. Et comment donc en serait-il autrement, puisqu'elles ont leur siège dans le domaine sensible où n'habite point formellement le péché ? Le péché réside dans la volonté de l'homme et pas ailleurs. De plus, si le fantasma obscène était intrinsèquement mauvais, on ne voit pas comment les médecins et casuistes pourraient s'en servir pour élaborer leurs conclusions, ni comment le mariage, avec ses droits et obligations intimes, demeurerait malgré tout un état saint. Car la pureté d'intention, jointe aux plus favorables circonstances, n'a pas le privilège, objectivement parlant, de bonifier les actes de soi immoraux.

En réalité, le mot qui semblerait mieux désigner et qualifier les phénomènes dont il s'agit serait *imagination dangereuses*, ou *fantasma dangereux*, puisque ce dernier terme est maintenant francisé. En effet, la volonté est exposée à fournir aux images lubriques ou plutôt, aux jouissances dé-

sordonnées qu'elles procurent, un consentement gradué pouvant conduire à la faute grave. Cependant, le danger inhérent à de telles représentations permet tout au plus de les classer à l'origine parmi les occasions de péché. Comme le consentement peccamineux peut se produire très vite en pareille matière, les dites occasions de péché, plus redoutables que toutes les autres, exigent de notre part une mise en garde continuelle et surtout la connaissance exacte des conditions nécessaires pour la perpétration d'une faute grave. Et c'est ici que l'entretien du Sauveur projette une souveraine lumière, et, comme aux temps évangéliques, nous enseigne la façon de mettre une haute et subtile doctrine à la portée des humbles.

Ainsi donc, — à part les sens extérieurs, comparables aux avant-postes, — il y a trois entrées principales qui conduisent directement à la citadelle de notre âme : l'imagination, la sensibilité interne et la volonté. Il est d'autres routes, et beaucoup plus compliquées, dans l'ordre de connaissance dont je fais abstraction à cette heure pour m'attacher uniquement à l'ordre appétitif. Encore devrai-je sacrifier plus d'une fois l'exactitude scientifique à la substantielle vérité d'un exposé populaire.

L'imagination, première porte de la cité intérieure, est une faculté sensible commune à l'homme et à l'animal, et qui leur permet de se représenter des objets absents ou réels ou fictifs. Le démon a reçu tout pouvoir de franchir cette enceinte et d'y installer son cinéma impur. C'est la mauvaise pensée (lisez : imagination dangereuse) à son premier stade. Que le démon ait reçu un tel pouvoir et l'utilise de préférence aux autres stratagèmes, je crois bien que la preuve surabonde. A peine saurait-on trouver un nombre d'exceptions suffisant pour confirmer la règle. Le démon se livre à ces incursions déshonorantes sans le moindre souci du protocole, en choisissant à son gré le jour et l'heure. Il pourra même profiter des minutes les plus sacrées de l'existence, celles qui suivent immédiatement la Sainte Communion. Cependant, le bilan du traître est assez chargé qu'il ne faille point l'obérer davantage et sans motif. Les mauvaises pensées peuvent être le résultat de nos personnelles imprudences ou le fait d'un système nerveux débilité, comme elles peuvent également surgir du fond vicié de la nature et sans provoca-



tion extérieure. D'où qu'elles émanent, il n'y a qu'un point essentiel à retenir, à savoir que ces phénomènes ne constituent point par eux mêmes un péché et que ces hôtes importants pourraient, à la rigueur, séjourner des semaines entières en ce vestibule de l'âme, sans qu'il y ait faute vénielle ou mortelle de notre part. Les auteurs ascétiques conseillent alors le calme et la possession de soi. Le froid mépris semblerait même une arme favorable contre les assiégeants. "Combattre un ennemi," dit saint François de Sales, "est un signe qu'on fait grand état de sa puissance, mais le mépriser est la marque qu'on le tient pour vaincu et indigne de notre colère."

Parfois l'ennemi, de quelque nom qu'on le désigne, ose faire un pas de plus et franchir la deuxième porte, celle de la sensibilité. Alors, non seulement le fantôme demeure présent, tenace, indélébile, horriblement correct, mais ses honteuses approches nous causent une *délectation* très vive et très profonde, d'autant plus vive et profonde qu'elle provient tout simplement de la convenance intime entre une faculté et son objet connaturel, ou, du moins une portion notable de cet objet. Toutes les joies sensibles peuvent causer de la sorte un ébranlement interne, mais la jouissance du tact imaginaire ou réel est censément la source de nos plus violentes commotions. Cependant, et jusqu'à cette heure, le phénomène ne cesse pas d'être *indifférent*, puisque le physique seul est affecté. Rien n'empêche que l'homme ne soit réjoui dans sa chair et affligé dans son esprit. Pour employer à dessein les formules antithétiques, ressentir le plaisir n'est pas consentir au plaisir. L'image obscène peut durer de longues heures, insinuant ses satisfactions honteuses à notre volonté de chair, et répugner sans cesse à notre volonté raisonnable. En cet état d'étrange oppression, l'homme à coup sûr désire être débarrassé de son hôte, mais il prévoit en même temps que ce départ serait la cause de honteux regrets. Cruelle impasse d'où la conscience, néanmoins, peut sortir victorieuse, comme le prouve abondamment l'histoire des âmes, et, en particulier la vie d'un saint Paul ou d'une sainte Catherine de Sienne.

A ce moment de la tentation, si toutefois il nous est permis de séparer par un intervalle de temps les périodes souvent confuses du phénomène, il arrive presque toujours que l'ennemi s'efforce de franchir la troisième porte ; et c'est alors

que la volonté est forcée d'intervenir d'une façon ou d'une autre, puisqu'elle en détient la clé. Nous voici donc en plein domaine moral ; et du degré d'intervention volontaire dépendra exactement le degré de culpabilité. Or, la volonté peut observer une triple attitude vis-à-vis de la jouissance défendue occasionnée par la présence du fantasma : le *dissentiment* par quoi se trouve écartée l'ombre même du péché mortel ou véniel, malgré l'obsession de l'image et la vivacité de l'impression ; le *consentement partiel* qui ne saurait dépasser la faute légère ; le *consentement total* constituant la faute mortelle ; et enfin, la *neutralité* refusant de prononcer pour ou contre l'état de jouissance. Cette dernière attitude de la volonté, assez fréquente cependant, ne semble guère avoir attiré l'attention des théologiens, exception faite pour Lemkhul et quelques autres. Pratiquement, on la tolère durant ces minutes de trouble et de désarroi intime qui suivent immédiatement l'apparition du fantasma ; plus tard, et la réflexion venue, il faut condamner pareille attitude, pour la simple raison qu'en présence de l'occasion prochaine du péché, la volonté est tenue de se prononcer.

Toutes ces notions paraîtront sans doute au lecteur d'une simplicité un peu alarmante. On se demande comment la question des mauvaises pensées a pu bouleverser tant de consciences, alors que des principes aussi larges que bien établis la régissent. C'est que la conscience individuelle est souvent empêchée, et par mille obstacles, de suivre les données précises de la morale chrétienne. Autant les principes sont aisés, lumineux, vivifiants, autant leur application est laborieuse, eu égard aux complications de la vie, à l'ignorance, au scrupule, au laxisme, en un mot, au délabrement moral dont souffrent certaines âmes, sans compter l'état de santé physique qui influe lourdement en cet ordre de choses. La réelle difficulté consiste donc à découvrir *quelle fut l'attitude de la volonté* durant tout le cours de la tentation charnelle, et cette recherche occasionne trop souvent des tortures morales impossibles à décrire et des erreurs de jugement que la présente étude ne saurait se flatter d'avoir complètement redressées.

fr. M. A. LAMARCHE, O. P.



## BOSSUET

### LE JANSÉNISME DE BOSSUET

(Suite)

#### II. — Bossuet et la Morale Janséniste.



I le Jansénisme n'eût apporté au monde qu'une erreur nouvelle sur ces obscurs mystères de la grâce, il n'eût sans doute pas troublé bien profondément l'Église. Ce sera toujours le privilège d'un très petit nombre, de pouvoir se passionner pour ces terribles subtilités. Ce qui fit la vogue et en même temps l'attrait de Port-Royal, ce fut l'intransigeance de sa morale, l'aspect sombre et sévère de sa piété. *L'Augustinus* était en train de tuer le Jansénisme, les *Provinciales* vinrent à point pour le sauver.

Du premier coup d'œil, Bossuet vit sans doute tout ce que ce pamphlet de génie, — le mot est de Châteaubriand, — contenait malgré tout de vérité ; il vit le danger que certains casuistes faisaient courir à la vieille morale chrétienne, et il entra dans la mêlée derrière les Jansénistes avec d'autres principes qu'eux, mais avec un entrain presque égal. Il y a peu de luttes qu'il ait mené plus vigoureusement. Dès la première heure, ce n'est pas seulement " aux relâchements honnêtes et aux ordures des casuistes " (1) qu'il s'en prend, mais encore au probabilisme lui-même qu'il regarde comme l'unique cause du mal. Parlant des condamnations des deux derniers papes, il écrit : " Ce n'est rien faire que de laisser soupirer la probabilité, déjà entamée à la vérité (2), mais tou-

(1) Lettre de M. de Rancé, 8 juillet 1682. — (2) Il fait sans doute ici allusion au décret du 24 septembre 1665, signalant la nouvelle méthode d'opiner comme absolument étrangère à la simplicité évangélique

*jours venimeuse*, quoique traînante et qui bientôt se rétablira, si on ne l'achève" (1)).

En 1682, il tente d'arracher à l'assemblée du clergé de France la condamnation des propositions les plus choquantes des casuistes. L'affaire semblait même en bonne voie, quand l'assemblée reçut du roi l'ordre de se disperser. Bossuet ne se découragea pas. Il attendit dix-huit ans ; et quand l'Assemblée se fut de nouveau réunie, en 1700, il en obtint, avec la réprobation du probabilisme, la condamnation d'une centaine de propositions tirées des casuistes. On connaît les fières paroles qu'il adressa à l'assemblée, en lui présentant le travail de la commission qu'on l'avait chargé de présider : " Si contre toute vraisemblance, " déclarait-il, " et pour des considérations qu'il ne voulait ni supposer ni admettre, l'Assemblée se refusait à prononcer un jugement digne de l'Eglise Gallicane, seul il élèverait la voix dans un si pressant danger, seul il révélerait à toute la terre une si honteuse prévarication, seul il publierait la censure de tant d'erreurs monstrueuses ". (2)

Cette préoccupation de conserver à la morale chrétienne son antique sévérité, se retrouve un peu partout dans sa vie et dans ses œuvres ; c'est elle qui a inspiré ces fameuses *Maximes et réflexions sur la Comédie*, une des pages les plus pénétrantes, les plus belles, mais en même temps les plus terribles sorties de la main de Bossuet. C'est là qu'il parle avec effroi " de la fin de ce poète comédien (Molière) qui passa des plaisanteries du théâtre au tribunal de celui qui dit : Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez ".

Une telle attitude, un tel mépris de l'esprit du siècle, une telle horreur de tout accommodement avec le monde sentaient trop le Jansénisme pour que Bossuet pût échapper à l'accusation d'y avoir versé. " A moins de nier l'évidence, " a-t-on dit, " on ne saurait contester que l'évêque de Meaux n'ait été Janséniste pour la morale ". (3)

Queique répugnance que nous ayons à " nier l'évidence ", nous ne pouvons vraiment pas souscrire à une telle accusa-

---

et à la doctrine des saints, capable, si les fidèles la prenaient pratiquement pour règle de conduite, d'introduire une grande corruption dans la vie chrétienne. " — à moins qu'il ne veuille parler des trois premières propositions d'Innocent XI restreignant l'usage du probabilisme. — (1) Lettre à M. Dirois, 13 juillet 1682. — (2) Beausset ; Vie de Bossuet Liv. 11<sup>e</sup>, ch. 8<sup>e</sup>. — (3) Ch. Urbain : *Revue du clergé Français*, 20<sup>e</sup> vol. P. 115.

tion. Si Bossuet, en effet, a été dur, très dur même parfois, pour les casuistes, il l'a été tout autant pour " ces docteurs non moins extrêmes " qui " ne peuvent supporter aucune faiblesse " et " traînent toujours l'enfer après eux ". S'il a flétri à maintes reprises cette " piété meurtrière " de certains moralistes ", qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs ", il s'est élevé avec nom moins de liberté contre cette rigueur affectée qui ne fait que des superbes et des hypocrites ". (1) Est-ce vraiment là l'attitude d'un Janséniste ?

Dans la réception des sacrements, comme dans l'application des principes de morale, Bossuet réprovoque la sévérité Janséniste. Les nouvelles maximes " sur la communion, dit-il, " ne feront que resserrer le cœur, troubler les consciences et aliéner les sacrements ". (2) Puis, joignant la pratique à la théorie, il écrit à une religieuse : " La communion journalière doit être votre soutien ; dévorez, absorbez, engloutissez, soûlez-vous de ce pain divin ". (3) Qu'on rapproche ces paroles de la *Fréquente communion* d'Arnauld et on verra la différence.

Maintenant, que Bossuet se soit rencontré avec les Jansénistes dans sa lutte contre la " morale relâchée ", il n'y a pas là de quoi le compromettre. Personne n'ignore, en effet, qu'au dix septième siècle, la vieille morale du Christ fut sérieusement menacée de subir un fléchissement. En moins de quinze ans, les papes avaient dû frapper d'anathème pas moins de cent dix propositions, et le mal était loin d'être enrayé. (4) A côté de la réaction Janséniste, une autre réaction avait été tentée, avec l'approbation non équivoque du pape, en faveur de l'épuration et du relèvement de la morale. C'est à cette dernière réaction que Bossuet apporta l'autorité de sa parole et le prestige de son génie. Si Bossuet est Janséniste, il l'est avec Alexandre VII et Innocent XI ; il l'est avec l'assemblée du clergé de France de 1700 ; il l'est avec toute une partie du dix-septième siècle catholique.

Bossuet, a-t-on dit avec justesse, " était de la grande et belle école de Nicolas Cornet et de Saint Vincent de Paul, ses

(1) Ces diverses expressions sont empruntées à l'oraison funèbre de Nicolas Cornet. — (2) Lettre aux religieuses de Jouarre. — (3) Lettre à Sœur Cornuau ; 4 Juin 1695. — (4) Il en était si loin que Concina, au milieu du dix-huitième siècle, pourra compter au lieu de 110, 528 propositions condamnées par Rome.

maîtres, de l'abbé de Rancé, son condisciple, du P. de Bourdaloue, son aîné, et, pour remonter plus haut, du cardinal de Bérulle, du P. de Bourgoing et de Saint François de Sales" (1). Comme eux, il n'eut de sympathies ni pour la "rigueur affectée" de Port Royal, ni pour les "relâchements honteux" des casuistes. "Toute sa prédication," concluons-nous avec Lanson, "tendit à discréditer à la fois casuistes et Jansénistes et à faire triompher la pure morale du Christ lourde et légère à la fois, impérieuse, qui n'est jamais facile ni jamais odieuse". (2)

### III. — Bossuet et le parti Janséniste.

On pourrait assez bien, il me semble, partager la France intellectuelle du dix-septième siècle en deux. On mettrait d'un côté Port-Royal, on y ajouterait tous ceux qui l'avaient gagnés par sa doctrine, qu'il attirait par l'éclat de sa gloire ou qu'il séduisait par son christianisme austère et sa réelle piété. (3) De l'autre côté, on mettrait tous ceux qui, à la suite des Jésuites, spécialement pris à parti par les Jansénistes, avaient accepté la tâche de débarrasser la France et l'Église de ces nouveaux hérétiques. On aurait ainsi les deux partis qui devaient remplir de leurs luttes le dix-septième siècle et une partie du dix-huitième : celui des amis et des ennemis de Port-Royal. Bossuet ne fut à proprement parler ni de l'un ni de l'autre.

Il ne fut pas d'abord un ami des Jansénistes. Il n'était en communion d'idées avec eux, ni sur le dogme, ni sur la morale. Il avait, il est vrai, de l'admiration pour les hommes et les choses (4) de Port-Royal, mais il savait aussi à l'occa-

(1) Chan. Th. Delmont : *Revue du Clergé Français* ; 20<sup>e</sup> vol. P. 482. — (2) Bossuet ; P. 433.

(3) Madame de Sévigné écrit : (Janvier 1674) "Ce Port-Royal est une Thébaïde, c'est le Paradis, c'est un désert où toute la dévotion du Christianisme est répandue. C'est une sainteté répandue dans tout le pays à une lieue à la ronde". — (4) Il appelait la 1<sup>re</sup> épître de Boileau "l'hymne céleste de l'amour divin". Sainte-Beuve ; *Port-Royal*, Liv. VIe, ch. VIIe des *Provinciales*, il disait : "Quelques-uns ont beaucoup de force et de véhémence, et toutes une extrême délicatesse" : cf. *Revue du clergé français*, 23<sup>e</sup> vol. P. 72. — On connaît aussi cette anecdote : Un jour que l'Évêque de Luçon demandait à Bossuet quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens : celui-ci répondit : "Les *Provinciales*", Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Liv. III, ch. XIII.

sion les juger. Son secrétaire a recueilli de sa bouche des mots très durs à l'adresse des Jansénistes. " Ce sont eux, " disait-il un jour, " qui ont accoutumé le monde et en particulier les docteurs à avoir peu de respect pour les censures de l'Eglise ". (1) Un autre jour, il blâmait amèrement Arnauld " d'avoir tourné ses études au fond pour persuader le monde que la doctrine de Jansénius n'a pas été condamnée ". (2)

Il leur a même, à diverses reprises, porté des coups assez sensibles : En 1700, il soumet à l'Assemblée du Clergé la censure de quatre propositions qui représentaient le Jansénisme comme une chimère, créée par les Jésuites. En 1705t dès que le " cas de conscience " (3) paraît, Bossuet, nous dir son secrétaire, " prend feu " aussitôt. Ne pouvant intervenir publiquement par égard pour son métropolitain, dont le jeu dans toute cette affaire avait été assez louche, il parvient au moins à lui arracher un mandement qui dut paraître dans la circonstance une véritable palinodie.

En somme, l'attitude de Bossuet vis-à-vis de Port-Royal ne fut pas une attitude équivoque ; (4) seulement, ce ne fut pas une attitude de combat. Dès qu'il s'agit du Jansénisme, fait remarquer avec raison Joseph de Maistre, Bossuet retient visiblement ses coups et semble craindre de le toucher ". (5) Il n'est plus en face des Jansénistes ce qu'il était en face de Fénelon, ou même en face des casuistes. Nous allons essayer de déinêler les raisons d'une telle attitude.

Il semble d'abord qu'il ne se soit pas rendu parfaitement compte du danger que les Jansénistes faisaient courir à la religion. Poursuivis jusque dans leurs derniers retranchements par les condamnations de Rome, attaqués vigoureusement et à la fois par le roi, la Sorbonne, les évêques et les Jésuites, aussi fermement attachés d'ailleurs à l'unité de l'Eglise qu'à leurs erreurs, ils ont pu ne pas lui paraître bien redoutables. En tout cas, il aura laissé à d'autres le soin de les achever.

Par ailleurs, il ne se faisait pas illusion sur l'inutilité

(1) Journal de Le Dieu, 15 janvier, 1703. — (2) Journal de Le Dieu, Février 1703. — (3) Le *Cas de Conscience* proposé et auquel quarante docteurs de Sorbonne avaient répondu affirmativement était celui-ci : " Satisfait-on par le silence respectueux aux jugements de l'Eglise sur le fait de Jansénius ? " — (4) Brunetière va manifestement trop loin quand il insinue qu'au fond, tout au fond de son âme, Bossuet souhaitait le triomphe du Jansénisme : Bossuet ; *Etudes critiques*, 6e série. (5) Eglise Gallicane, Livre 2ième, ch. 11e.

d'une intervention de sa part. Jadis, dans l'affaire de la signature du *Formulaire*, il s'était brisé à l'obstination de quelques pauvres religieuses isolées et sans défense. (1) Que serait-ce quand il aurait à lutter contre ceux qui tenaient tête à l'Eglise tout entière ! " Je n'ai rien voulu dire ni m'expliquer sur son sujet ", disait il, un jour, d'un des chefs de parti, " parce que cela ne sert de rien ". (2)

Ajoutez à cela que Bossuet trouvait dans les Jansénistes de puissants auxiliaires contre la morale relâchée, des compagnons d'armes d'un rare mérite dans l'œuvre qui fut le rêve de sa vie, le retour des protestants à l'unité catholique. Il avait combattu longtemps à leurs côtés, il avait plus d'une fois admiré leurs coups, il se peut que des liens d'estime et d'affection aient fini par se former entre eux et lui.

Toutes ces raisons pourraient suffire à expliquer comment il se fait que l'homme qui a peut être le plus aimé la vérité ici-bas, ne semble pas avoir mis toute son âme à la défendre en cette circonstance. Mais il en est une autre que nous ne pouvons pas passer sous silence, c'est qu'il y avait des affinités nombreuses et profondes entre son âme et celles d'un Saint-Cyran, d'un Arnauld et d'un Pascal, entre son âme de prémotionnaire rigide et celles des adversaires du molinisme, entre son âme de moraliste intransigeant et celles des ennemis jurés des casuistes, entre son âme de gallican et celles des chefs du " parti avancé de l'Eglise gallicane ". (3) Il y a quelque chose de vrai, dans cette boutade de Brunetière ; " Je ne doute pas qu'au fond du cœur, tout au fond, si l'on veut, il ne fût plus près de s'entendre avec l'auteur des *Provinciales* qu'avec l'auteur des *Maximes des saints* ". (4)

Disons donc pour conclure, que le Jansénisme de Bossuet — si Jansénisme il y a — ne jette aucune ombre sur sa mémoire. Du Jansénisme il a pris ce qu'il y avait en lui de traditionnel, à savoir : dans le dogme, un sentiment profond et douloureux de la faiblesse de la nature et du besoin de Dieu ; dans la morale, la conviction intime que c'est le monde qui doit s'accommoder à l'Evangile et non l'Evangile au monde. Et c'est précisément ce prétendu Jansénisme de

(1) Une des religieuses, la Sœur Angélique Thérèse signa il est vrai " mais aussitôt après le remords la prit, elle n'osait regarder sa main sacrilège qui avait tenu la plume " Sainte-Beuve—Port Royal Liv. 5e, ch. 3e — (2) Journal de Le Dieu I. P. 384. — (3) Vanson ; Bossuet P. 334. — (4) Bossuet, Etudes critiques, 6e série.



Bossuet qui donne à son œuvre et à sa vie, ce caractère de grandeur et de vérité morales, qui reste un de ses plus beaux titres à notre admiration et à notre estime. (1)

(à suivre)

fr. M. CESLAS FOREST, O. P.

---

(1) Dans une étude comme celle-ci, il ne nous a même pas été possible de signaler, au passage, toutes les difficultés que soulève chacune des conclusions que nous avons cru devoir adopter. On trouvera ces difficultés longuement discutées dans : Ingold : *Bossuet et le Jansénisme* ; Ch. Urbain : *Du Jansénisme de Bossuet* ; *Etudes*, 1874-77 : articles du P. Gazeau : *Revue du Clergé français* : discussion entre M. Urbain et M. Delmont, etc., etc.



# LE CENTENAIRE DE LA REPRISE SOLENNELLE DU CULTE DE SAINTE MADELEINE A LA SAINTE-BAUME

(1814-1914)

---

Mgr Guilibert, évêque de Fréjus, consacre sa lettre pastorale du Carême au *Culte rendu à sainte Marie-Madeleine* et annonce des fêtes qui auront lieu, cette année, à la Sainte-Baume, pour commémorer le centième anniversaire de la réouverture au culte de la grotte, illustrée par la pénitence de celle qui est le modèle des âmes contemplatives.

Voici un passage important de cette lettre :

La gloire de sainte Madeleine remplit les annales du monde chrétien. Et c'est à la Sainte Baume que le pèlerinage des siècles va honorer sa mémoire, tandis que la basilique des comtés de Provence garde avec un soin jaloux, au bas de la montagne, sa dépouille sacro-sainte.

Nous ne voudrions pas médire du labeur des savants critiques. Leur carrière puissante creuse des puits profonds pour atteindre jusqu'aux sources de l'histoire. Mais la fondateur même de leurs explorations les enferme dans des boyaux obscurs et sans horizon : c'est l'explication la plus convenable—et devant Dieu ce sera peut-être l'excuse—de leurs conclusions précipitées, parfois déconcertantes. Pour nous borner à la prophétie divine que nous venons d'évoquer, si Marie Madeleine, suivant des textes plus que discutables, eût fini, comme ils veulent, sa carrière ignorée, en Orient, et si ses cendres, abandonnées dans un sépulcre sans couvercle, se fussent dissipées en même temps que son souvenir, ce ne serait donc qu'au prix d'un universel mensonge, favorisé par d'odieuses supercheries, que la parole divine eût pu ressortir son effet ! Car, en réalité, c'est chez nous, Provençaux, d'abord, et de chez nous en Aquitaine, en Bourgogne, en Italie, dans l'Île-de-France, que la mémoire de Made-

leine se perpétue, glorieuse, *in universo mundo*. Dès le VI<sup>e</sup> siècle, on voit les moines Cassianistes occuper la Sainte-Baume, les Bénédictins jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, puis les Dominicains jusqu'à nos jours leur succèdent dans la garde d'honneur du lieu le plus vénérable du monde après les Lieux Saints de Palestine ; et tandis que, là-bas, l'indiscrette faveur des impératrices sainte Hélène et Eudoxie couvrit de marbre les lieux primitifs, ou les renferma, en tailladant les roches, sous les voûtes des basiliques, — ici, à la Sainte Baume, la caverne sacrée, visitée par les Papes, les empereurs, les rois, quantité de saints illustres et de personnages célèbres, enrichie des dons magnifiques des grands, foulée par les genoux de millions de pèlerins, est restée telle quelle dans ses austères cavités, à peine munie d'un simple dallage à l'intérieur, d'un modeste portique au dehors ! L'eau suinte en gouttes cristallines des hautes parois des rochers, et le peuple croit entendre les larmes de la Madeleine . .

La Révolution n'a pas plus épargné les lieux sanctifiés par sainte Madeleine que les autres sanctuaires du pays. Mais la rage satanique s'y est manifestée avec un acharnement inouï. Le démon, lui, sait bien que Madeleine avait vécu là. Le comte Paul de Barras, de Fox-Amphoux, un de ces gentilshommes détraqués, que les idées nouvelles avaient perverti, accompagné de Stanislas Fréron, autre renégat que le roi de Pologne avait tenu sur les fonts, tous deux commissaires à la Convention, couverts du sang des Marseillais et des Toulonnais massacrés par milliers, viennent spolier l'église de Saint-Maximin, dont ils profanent et dispersent les saintes reliques. Ils s'en prennent maintenant à la Sainte-Baume, déjà ravagée, quelques mois avant, par une populace excitée. Ils mettent le feu au couvent et à ses annexes. L'incendie dura trois jours. Ce qui restait des ex-voto d'or et d'argent est enlevé. Ils brisent les statues des saints et des rois (1), le marteau achevant ce que les flammes avaient épargné. La montagne s'appellera *les Thermopyles*. C'était dans le goût littéraire de ces fous cruels, qui dénommèrent Toulon "Port-la-Montagne" et Marseille "Ville-sans-Nom".

(1) Honneur aux habitants d'Aups, qui arrachèrent aux soldats, stupéfaits de tant de courage, la statue en marbre de la Sainte Vierge. Ils l'emportèrent chez eux et l'ont plus tard restituée à la grotte.

On était au début de l'année 1793. Enfin ce monceau de ruines ne tentera plus aucune main sacrilège. Il n'y a plus que la caverne nue et vide. N'importe, le démon n'est pas encore en paix. Il faut piétiner de nouveau la poussière et ces débris d'en haut, pour éteindre jusqu'au souvenir de celle que le Sauveur délivra de sept démons ! Aux Cent-Jours, dans l'anarchie aiguë de cette folle entreprise, le maréchal Brune, de sinistre mémoire, chef d'un corps d'observation établi dans le Var laissa ses soldats, poussés comme par une infernale obsession, gravir la montagne et assouvir leur rage inutile sur le modeste autel de bois et les pauvres ornements que la piété des paroisses voisines y avait naguère improvisés. Mais l'heure des reprises divines avait sonné enfin.

Dès le Concordat signé et l'archevêque de Cicé installé à Aix, la paroisse de Saint Zacharie, fut confiée à un saint prêtre, Pierre Guigou, natif d'Auriol. Le futur évêque d'Angoulême, qui, vicaire capitulaire d'Aix de 1810 à 1822, sut avec une rare prudence et plus d'une fois avec un noble courage, régir un diocèse qui en embrassait sept, avait appris, à l'école terrible de la persécution, à ne trembler que devant la lâcheté et à se dépenser sans mesure. C'est lui que l'on voit le premier ramener, sur les hauteurs délaissées de la Sainte-Baume, nos bons paysans si heureux d'y remonter. Il faut suivre dans les annales de l'époque les premiers renouveaux d'une foi réveillée, qui n'avait pas, certes, à transporter la montagne, mais à la rendre de nouveau abordable.

C'était vers 1805. Les chemins qui conduisent à la grotte, " antre de la superstition fermé à jamais ", au dire des fanatiques impies, étaient encombrés de rochers éboulés, de troncs d'arbres, et rendus impraticables par les ronces qui les envahissaient.

Le curé de Saint Zacharie fait appel à son peuple : les femmes s'offrent, il les exclut ; hommes et jeunes gens le suivent et travaillent avec acharnement, sans songer même à porter de quoi manger ; il faut que M. Guigou, à l'exemple du Sauveur, pourvoie à les nourrir au désert. Un autel en planches est façonné vaille que vaille et plus d'une fois le Saint Sacrifice y fut offert devant des groupes fidèles, dans la caverne dévastée.

Ce fut le 5 mai 1814, fête de l'invention du corps de sainte Madeleine, que l'affluence du peuple affirma avec éclat la reprise de possession de la Sainte Baume par le culte public et ses manifestations les plus solennelles.

“ Déjà, en 1814, raconte l'annaliste de Saint-Maximin, à peine la nouvelle du retour des Bourbons fut-elle répandue, qu'on vit éclater la piété des Provençaux envers ce lieu si cher à leurs pères. Le 5 du mois de mai, deux mois après la rentrée du roi Louis XVIII à Paris, on vit pour la première fois, depuis nos désastres politiques, ce pèlerinage renaître avec le même enthousiasme qu'avant la Révolution. Ce jour-là eut lieu à la Sainte-Baume un concours extraordinaire.”

L'élan général, un instant interrompu par les satellites du général Brune, comme il est rapporté plus haut, va reprendre de plus belle en 1816, et le lundi de la Pentecôte, 3 juin, sous la conduite de M. Carlvann, curé de Saint-Maximin, dont la mémoire est restée populaire et bénie, la sainte montagne verra trente mille pèlerins escorter les saintes reliques et le chef même de sainte Marie-Madeleine, que portent quinze confréries de Pénitents, et acclamer notre grande patronne par “ une manifestation religieuse telle qu'on n'avait jamais vue et qu'on ne verra jamais ”, écrit dans une naïveté émue le chroniqueur déjà cité.

Bientôt ce sont les autorités publiques qui interviendront. Les noms du ministre Siméon, du comte de Ville-neuve, préfet des Bouches-du-Rhône, et de M. Chevalier, préfet du Var, sont acquis avec honneur à l'histoire de la Sainte-Baume. En 1821, le roi de France décrète la grotte, avec ses annexes, chapelle vicariale ; et c'est grâce à ce titre légal que l'antique sanctuaire est et demeurera toujours ouvert au culte public.

L'élan est donné : vienne à présent l'entraînante parole d'un Lacordaire, l'action ardente d'un Dupanloup, en aide à la piété éclairée et prudente de Mgr Jordany, et le XIX<sup>e</sup> siècle offrira à Marie Madeleine des hommages incomparables. A notre tour, de célébrer sa mémoire, à laquelle le Sauveur a promis ici-bas même l'immortalité.

Et puisque ce fut 1814 qui marqua la reprise solennelle de son culte à la Sainte-Baume, nous voulons que 1914 commémore, en tout le diocèse, ce glorieux centenaire. Nous convions, du 5 mai au 14 septembre, la Provence tout entière

à d'incessantes ascensions. Les pèlerinages de paroisses, de communautés et de cantons, faciles à organiser, sont une occasion signalée d'édification et de grâces spirituelles : multiplions les.

Hâtons-nous de dire qu'aux indulgences antiques que Pie VII confirma et renouvela en 1821, Notre Saint Père le Pape Pie X, sur notre proposition et par le gracieux intermédiaire du Rme P. Cormier, Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, a daigné ajouter les plus riches faveurs...

Sans parler du lundi de la Pentecôte, jour consacré par une vieille coutume, les 5 mai, 22 juillet, 14 septembre, doivent être les points culminants de nos manifestations : il y aura, chaque fois, grand concours de peuple. Toutefois, le Congrès eucharistique de Lourdes, qu'on vient de fixer au 22 juillet, nous oblige à choisir le mardi 7 juillet comme solennité principale du Jubilé Magdaléen. Cette grande journée sera présidée par le vénéré métropolitain de Provence, Mgr l'archevêque d'Aix.

MGR GUILLIBERT.



## VARIÉTÉ

---

### L'EGLISE ET LES PUISSANTS DE LA TERRE

---

M. Clémenceau, dans sa diatribe contre "l'Eglise romaine" et le clergé, n'a pas craint d'affirmer, entre autres sophismes et paradoxes perfides, que *l'Eglise fut toujours pour les puissants de la terre contre les faibles*.

Il faut de l'audace pour soutenir une telle contre-vérité historique.

"L'Eglise était donc pour les puissants contre les faibles", lorsque, pendant trois siècles, elle subissait les dix persécutions sanglantes des Césars "tout-puissants", depuis Néron et Domitien, jusqu'à Marc-Aurèle, Dèce et Dioclétien, devant lesquels des millions de martyrs refusaient héroïquement d'incliner leur "faiblesse" et se laissaient égorger par les bourreaux et les lions plutôt que de trahir leur foi.

"L'Eglise était donc encore pour les puissants contre les faibles", lorsque, au IV<sup>e</sup> siècle, saint Athanase résistait si énergiquement aux empereurs ariens, qu'il était chassé cinq fois de son siège épiscopal d'Alexandrie ; lorsqu'à la même époque saint Hilaire de Poitiers était relégué en Phrygie par l'empereur Constance ; saint Jean Chrysostome, exilé deux fois par l'impératrice Eudoxie ; et que saint Basile le Grand répondait au préfet de l'empereur Valens qu'il ne craignait ni la confiscation de ses biens, ni l'exil, ni les tourments, ni la mort ; et, comme le préfet lui disait que jamais on ne lui avait parlé avec tant de hardiesse : "C'est sans doute, répondait-il, parce que vous n'avez jamais rencontré d'évêque ; *Nunquam in episcopum incidistis.*"

"L'Eglise était aussi avec les puissants contre les faibles", lorsque saint Ambroise arrêtait à la porte de son église l'empereur Théodose, qui avait fait tuer sept mille personnes à Thessalonique, et comme l'empereur alléguait l'exem-

ple de David : " Vous l'avez imité dans sa faute, imitez le dans sa pénitence ", répliquait le saint.

" L'Eglise était encore pour les puissants contre les faibles ", apparemment, lorsque saint Léon le Grand, sans autre arme que sa faiblesse et ses ornements pontificaux, allait au-devant du farouche Attila, " le fléau de Dieu ", et lui demandait d'épargner Rome, ce que faisait aussitôt le barbare roi des Huns ?

" L'Eglise était toujours pour les puissants contre les faibles ", lorsque, après les invasions des barbares, elle tenait en France quatre-vingt-trois conciles en deux siècles, pour protéger les faibles contre " les puissants ", leudes et guerriers, donner le droit d'asile aux églises, aux évêchés, pour les veuves, les orphelins et les pauvres ?

Est-ce parce qu'ils étaient " pour les puissants contre les faibles " que saint Léger et saint Ennemond mouraient au VIIe siècle, victimes du puissant maire du palais Ebroïn ?

Est-ce aussi parce qu'ils étaient " pour les puissants contre les faibles " que les Papes saint Martin Ier, 649-655, Sergius Ier, 687-701, Constantin, Grégoire II et Grégoire III, au VIIIe siècle, se voyaient exilés, déportés, menacés de mort par les empereurs d'Orient, jusqu'à ce que Charles-Martel, Pépin et Charlemagne vinsent au secours d'Etienne III ?

Étaient ils toujours " pour les puissants contre les faibles ", tous ces augustes chefs de l'Eglise qu'ont martyrisés " les puissants " du moyen âge, et qui s'appellent Jean X, étouffé, Jean XI, mort prisonnier ; Benoit V, exilé par l'empereur Othon ; Benoit VI, étranglé ; Jean XIV, mort de faim ; Sylvestre II, empoisonné ; Benoit VIII, Grégoire VI, Alexandre II, Grégoire VII, Victor III, Pascal II, Alexandre II I, Innocent IV, chassés, exilés, emprisonnés par Henri III, Henri IV, d'Allemagne, Frédéric Barberousse et Frédéric II ?

Et les Papes qui excommuniaient Philippe Ier et Philippe-Auguste à cause de leurs divorces, étaient-ils tout de même " pour les puissants contre les faibles " ?

Alexandre IV, mourant exilé à Viterbe, Boniface VIII, souffleté par l'émissaire de Philippe le Bel, furent aussi victimes, sans doute, de leur complaisance " pour les puissants " ? Clément VII, assiégé dans Rome par le connétable de Bourbon ; Innocent XI, recevant de Louis XIV le soufflet de



1682, et lui résistant, avec son successeur Alexandre VIII, jusqu'à la rétractation du roi ; Pie VI, arraché de Rome par la Révolution toute-puissante et mourant captif à Valence ; Pie VII, traîné de Savone à Fontainebleau par Napoléon Ier ; Pie IX, exilé à Gaëte ; Pie IX, excommuniant Victor-Emmanuel et ses complices ; Pie IX et Léon XIII, obligeant Bismarck, aussi puissant que jadis Henri IV d'Allemagne, à aller, comme lui, à Canossa ; tous ces Papes ne vous disent-ils pas éloquemment que l'histoire de l'Eglise, depuis dix-neuf siècles, c'est l'histoire de sa résistance à tous " les puissants ", hypocrites et persécuteurs, qui violent les droits sacrés de son immortelle faiblesse ?

Si l'Eglise était " pour les puissants contre les faibles ", Pie X, aurait capitulé devant MM. Clémenceau et Briand, qui sont " les puissants " du jour, et il ne mériterait pas, avec l'admiration de la France et du monde catholique, l'éloquent hosannah que lui adressait M. Emile Ollivier, quelque temps avant sa mort :

" Hosannah ! Saint-Père, Pontife au cœur vaillant et doux, qui unissez la sainteté de l'apôtre à la sagesse du politique et l'attrait de la bonté à l'autorité du commandement. Hosannah ! pour cette admirable lettre, pleine de la majesté tranquille de la vérité, et de la force calme de la justice, où resplendit dans sa beauté lumineuse un des mots les plus augustes de la langue humaine : *résistance* ! "

